

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 062-216200436-20250619-D2025_23-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-neuf juin à dix-neuf heures, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, Maire.

Date de convocation : 12/06/2025 Membres en exercices : 19 - Présents : 15 - Nombre de suffrages : 18

Présents : Mme ANSEL Catherine, Mme CORDIER Odile, M. COUTURIER Stéphane, Mme DENIELE-VAMPOUILLE Nadine, M. DUTRIE Axel, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie, Mme DUVIVIER Chantal, M. HONVAULT Stéphane, Mme KRASINSKI Eliane, M. LASSALLE Éric, M. LEFEBVRE Pierre-Louis, M. MERCIER Éric, Mme MERCIER Martine, M. PEENAERT Antoine, Mme VAMPLUS Vanessa.

Excusés : Mme BAUDART Aurélie, M. CRUSSARD Philippe, Mme SEYS Véronique, M. VASSEUR Jean-Paul.

Procurations : M. CRUSSARD a donné pouvoir à A. PEENAERT, Mme SEYS à M. LEFEBVRE, M. VASSEUR à Mme KRASINSKI.

A été nommé **secrétaire de séance** : Eliane KRASINSKI

Objet : Demande de fonds de concours à GRAND CALAIS Terres & Mers pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'école Robert DOISNEAU

Rapporteur : Pierre-Louis LEFEBVRE

Afin de continuer à diminuer nos consommations énergétiques, et améliorer le confort dans les classes, il est proposé de faire des travaux pour installer de nouveaux systèmes dans les bâtiments scolaires.

À ce jour, quatre classes de l'école élémentaire ne disposent d'aucun système de ventilation mécanique. Il est prévu d'y installer des dispositifs de ventilation double flux performants, permettant un renouvellement d'air constant afin de maîtriser les taux de CO₂ dans les salles.

Le bâtiment de la maternelle, accueillant 3 classes et la garderie, sera équipé de deux pompes à chaleur air/air, en remplacement d'un système de chauffage électrique très énergivore. Ce choix technique vise à réduire la consommation énergétique de l'école, tout en assurant une température intérieure confortable tout au long de l'année.

Les travaux sont prévus à l'été 2025, afin de ne pas perturber le fonctionnement scolaire.

L'objectif est une mise en service des nouveaux équipements à la rentrée de septembre 2025. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		HT	RECETTES		
Ventilation de 4 classes élémentaires		47 770 €	Grand Calais Fonds de concours	30 000 €	43,5 %
Pompes à chaleur pour les 4 classes maternelles		21 230 €	Commune	39 000 €	56,5 %
TOTAL		69 000 €	TOTAL	69 000 €	

Le Conseil décide à l'unanimité :

- **D'approuver ce projet et son financement**
- **D'autoriser le Maire à solliciter Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Calais afin de bénéficier d'un fonds de concours**
- **D'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande et à son éventuelle attribution (convention, avenants)**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Nadine DENIELE-VAMPOUILLE